

# PROJET D'ETABLISSEMENT

# PROJET D'ACCUEIL

## Les modalités d'accueil : horaires, jours d'ouverture, types d'accueil

La structure dispose d'un agrément de 26 places, du lundi au vendredi. Il s'agit d'un agrément modulé : 15 places de 7h30 à 8h30, puis 26 places de 8h30 à 17h et de nouveau 15 places de 17h à 18h30 (18h le vendredi). La crèche a une amplitude journalière d'ouverture de 11h du lundi au jeudi (7h30-18h30) et 10.5 heures le vendredi (7h30-18h). Une possibilité d'accueil en surnombre est possible dans la limite de 15% de l'effectif de l'agrément.

La structure est fermée 5 semaines par ans, selon un planning définit en amont.

La structure propose différents types d'accueil :

- **L'accueil régulier** : les jours et horaires d'accueil, sont contractualisé et de fait prévus en avance. Des heures supplémentaires au contrats peuvent être demandées par la famille en fonction de leur besoin et des places disponibles.
- **L'accueil occasionnel** : un mode d'accueil ponctuel, possible en fonction des places disponible.
- **L'accueil d'urgence**, pour permettre aux familles de faire face à une situation imprévue, ponctuelle, et limité dans le temps. La durée de l'accueil d'urgence est d'un mois renouvelable.

**L'accueil est possible en journée, demi-journée avec repas ou demi-journée sans repas.** Les horaires d'accueil sont définis en amont par la famille et la direction. Ils ont pour vocation de **s'adapter au plus près aux besoins des familles, tout en veillant à leur adéquation avec ceux de l'enfant et du groupe.** Les arrivées et les départ peuvent se faire tout au long de la journée, à l'exception des temps de repas /collation, et du temps sieste du début d'après-midi.

L'accueil se fait sur un fonctionnement mixte : les enfants sont repartis **en groupe d'âge** : bébés, moyens, grands. Mais la journée est ponctuée par des **temps en inter-âge**, moment riche d'échange, de découverte, où les plus grands apprennent à prendre soins des plus jeunes, qui eux sont ravie de pouvoir les observer et petits à petit entrer dans l'imitation.

**La transition entre les différents groupes respecte les évolutions individuelles** (sécurité affective, désir d'autonomie, développement etc.) et non en fonction de l'âge de l'enfant. Ces changements sont **discutés en équipe, à partir d'observations quotidiennes et en accord avec les familles.**

## Accueillir tous les enfants

**Les enfants sont accueillis de 2 mois et demi à l'entrée à l'école à 3 ans.** Un accueil jusqu'à 6 ans est possible sur dérogation pour répondre à un besoin spécifique de l'enfant.

**La crèche accueille les enfants porteurs de handicap ou atteint de maladies chroniques**, en mettant en place des PAI, projet d'accueil individualisé, quand cela est nécessaire. Cela permet d'adapter au mieux l'accueil proposé à ces enfants ayant parfois des besoins spécifiques et aux besoin de leur famille.

**Cet accueil permet à tous les enfants de fréquenter un même lieu et ainsi de partager des temps de vie quotidienne quelques soient leurs différences.**

L'accueil des enfants ayant des besoins spécifiques se fait en **collaboration étroite avec la famille**, et si nécessaire avec les **professionnels de santé qui accompagne l'enfant.** Le projet d'accueil est pensé

et adapté pour **combinaison des besoins de l'enfant, de sa famille et les possibilités d'accueil au sein de la structure**, en veillant à la qualité de celui-ci.

### L'équipe de la structure

Les enfants sont accueillis par une **équipe pluridisciplinaire**.

- Une **directrice**, éducatrice de jeunes enfants
- Une **éducatrice** de jeunes enfants de terrain
- Trois **auxiliaires puéricultrices**
- Quatre **animatrices titulaires du CAP petite enfance**
- Une **agent technique polyvalente**, en charge de la préparation des repas et de l'entretien de la structure.

### La formation continue

L'équipe est accompagnée dans sa pratique professionnelle par une intervenante extérieure qui anime des **séances d'analyse de la pratique** tout au long de l'année.

**Des formations, individuelles ou collectives** sont également suivies par les professionnelles sur différents thèmes autour de l'enfant, sa famille et le travail en crèche. Ces formations ont pour objectif de réinterroger les pratiques professionnelles, ainsi qu'enrichir et actualiser les connaissances de chacune.

Une **journée pédagogique, commune à l'ensemble des structures** de la communauté de communes est organisée chaque année en octobre.

### L'implication dans la formation des futurs professionnels petite enfance

La crèche Gavroche accueille régulièrement des stagiaires, de formations différentes (Stages de découverte, Bac pro, CAP accompagnement éducatif petite enfance, Auxiliaire de puériculture, Educateur...) et participe de ce fait à la formation des futurs professionnels du secteur.

Des contrats d'apprentissage sont également proposés au sein de la communauté de communes, et répartis dans les structures selon les années.

# LE PROJET EDUCATIF

## Sommaire

<b>L'organisation de la structure</b> .....	4
Une journée type chez les bébés.....	4
Une journée type chez les moyens et les grands .....	4
<b>L'accueil et les temps de transmission</b> .....	5
<b>L'aménagement de l'espace/ Jeu-libre et activités</b> .....	6
Les différents espaces proposés : .....	6
Les propositions d'activité .....	7
Le concept de motricité libre : un concept important dès le plus jeune âge.....	8
L'utilisation de l'espace extérieur .....	9
<b>La collation</b> .....	10
<b>Le repas/Goûters</b> .....	10
<b>Les temps de repos/de sieste</b> .....	11
<b>La place du doudou et de la sucette</b> .....	12
<b>Les temps de soin</b> .....	12
L'acquisition de la propreté : .....	13
<b>Développement du langage</b> .....	14
<b>L'accueil de l'enfant porteur de handicap ou atteint d'une maladie Chronique</b> .....	15
<b>La place des parents au sein du multi accueil Gavroche</b> .....	15
<b>La formation professionnelle et l'accueil de stagiaires</b> .....	16

## L'organisation de la structure

Le multi accueil Gavroche a un agrément pour l'accueil de 26 enfants par jours.

Les professionnels sont référents d'un groupe sur la journée en fonction de leurs plannings respectifs, ainsi, elles connaissent bien tous les enfants et toutes les familles. La référence quotidienne des groupes permet le suivi de chacun sur l'ensemble de la journée.

L'accueil du matin, jusqu'à 8h45 environ se fait en **inter-âge**, dans l'espace central. **Ce temps est riche pour les enfants** : C'est l'occasion pour les plus jeunes d'imiter et d'observer les plus grands et pour les plus grands d'apprendre à faire attention et à prendre soin des plus jeunes.

**Le groupe des bébés dispose d'une salle de vie spécialement adaptée**, un peu à l'écart du groupe pour plus de tranquillité.

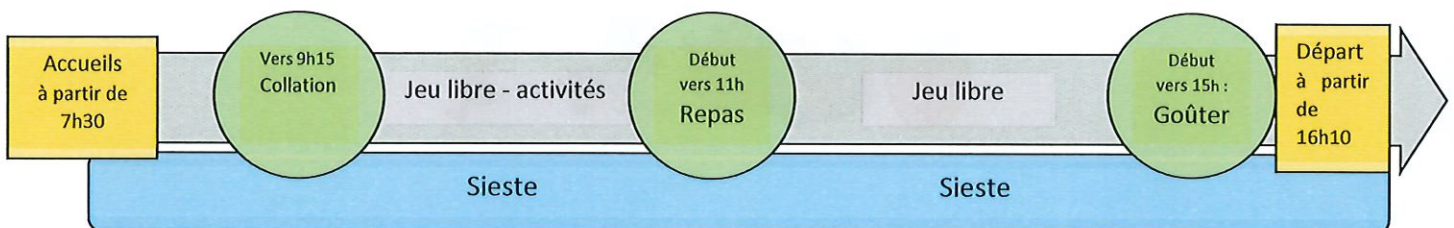
**Les moyens grands partagent le même espace de vie, mais sont séparés pour les temps de repas et de sieste.** Ces temps en groupe permettent un **accompagnement plus individuel** pour les moyens qui font parfois encore la sieste le matin, qui ont encore besoin de davantage d'aide pour les repas et une capacité d'attention plus courte. Les enfants du groupe des grands peuvent avoir également plus de possibilité d'autonomie.

**L'équipe travaille sur les repères**, qui sont le moyen pour les enfants de suivre l'avancement de la journée, de pouvoir anticiper ce qu'il va se passer. **Cette possibilité d'anticipation est très rassurante pour les enfants.** La journée est donc très ritualisée et rythmée toujours de la même façon.

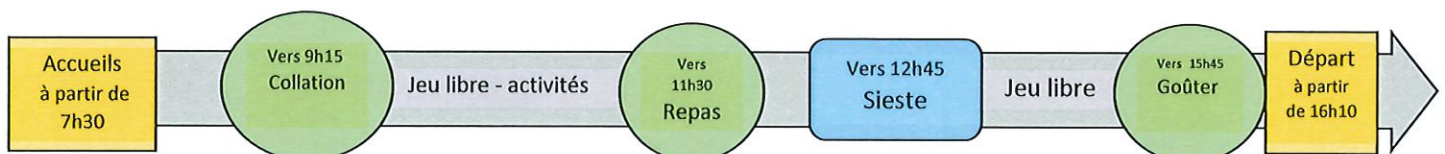
Les enfants sont accueillis dans **trois groupes : bébés, moyens, grands.**

Les enfants y sont accueillis en fonction de leur âge et mais aussi de leur **développement individuel**, ainsi le glissement d'un groupe à l'autre est progressif et se fait en fonction de **l'évolution de chacun.**

### Une journée type chez les bébés



### Une journée type chez les moyens et les grands



## L'accueil et les temps de transmission

L'accueil à la crèche, est un **temps d'échange privilégié** entre le parent, l'enfant et le professionnel. C'est la première étape de la journée de l'enfant à la crèche, elle influence le déroulement de la journée de l'enfant, mais aussi celle du parent qui doit pouvoir partir sereinement pour sa propre journée.

Le matin, les professionnels recueillent les **informations relatives à ce que l'enfant a fait à la maison**, sur la nuit ou le week-end qui vient de s'écouler.

L'échange d'informations permet à l'enfant de savoir que **parents et professionnels sont soucieux de son bien-être**, mais également qu'ils pourront comprendre et répondre à ses besoins.

L'équipe utilise une feuille de relève avec des cases individuelles pour retranscrire les informations importantes de la journée. Elle sert de support à la transmission du soir.

Ces échanges permettent la **continuité de soins**, tant **physiologique** (repas, sommeil, santé...) qu'**affektive**. Echanger sur l'état d'esprit de l'enfant et ses émotions permet à l'équipe de mieux l'accompagner pendant la journée.

Dès son intégration à la crèche, l'enfant et son parent choisissent un **logo**. Ce dernier sera un repère pour l'enfant, pas encore en capacité de savoir lire son prénom. Il le gardera tout le long de son accueil dans la structure. Ce logo, véritable repère pour l'enfant, est présent sur son casier, sur le meuble à doudou, au-dessus de son lit, dans le vestiaire... L'enfant peut alors en toute **autonomie** trouver ses affaires ou les ranger. **Le logo matérialise les espaces personnels au sein du collectif.**



## L'aménagement de l'espace/ Jeu-libre et activités

L'équipe a pensé un aménagement d'espace qui favorise le jeu libre, activité spontanée de l'enfant. L'enfant se déplace dans les différents espaces à thème mis à sa disposition en fonction de ses envies et de ses besoins.

Il peut ainsi se saisir des différentes propositions pédagogiques librement : l'adulte ne donne aucune consigne et n'a pas d'attente particulière en ce qui concerne l'utilisation des objets. Les enfants peuvent déplacer les objets d'un espace à un autre, et détourner librement les objets de leur utilisation primaire.

Les professionnels se placent en position d'observation des enfants, et veillent à leur sécurité physique et affective en restant attentifs, disponibles et bienveillants.

### Les différents espaces proposés :

- **Espaces jeux symbolique** : nurserie, dinette... Sont des espaces dans lesquels l'enfant se met en scène et imite les adultes dans leurs quotidiens.
- **Les jeux de mise en scène** : garage, animaux, petits personnages...
- **Les jeux de construction**
- **Les jeux de manipulation et d'exercice** : puzzle, encastrement...
- **Coin calme, espace lecture.**
- **Espace moteur**, pour ramper, grimper, sauter...

Ces différents espaces vont permettre à l'enfant de **se développer à son rythme** : motricité fine et globale, développement sensoriel, cognitif et langagier, développement social, et développement affectif.

Les différents espaces de jeux sont aménagés pour la majorité de façon permanente : la représentation spatiale étant en construction chez le jeune enfant, il est important qu'il y ait une **stabilité dans l'aménagement**. C'est un repère pour lui. L'espace de base est régulièrement enrichi avec d'autres propositions de jeu, qui eux peuvent varier.





## Les propositions d'activité

En complément et en parallèle du jeu libre, les professionnels proposent **des temps d'activité**. Il s'agit toujours de **propositions**, ils ne sont **jamais imposés**.

**Les activités se font généralement en petit groupe, ce qui est propice à l'observation plus fine et individuelle des enfants.** Les propositions faites aux enfants lors de ces temps nécessitent une organisation particulière, raison pour laquelle il est difficile de les proposer en libre accès tout au long de la journée : activité « salissantes », petites pièces incompatibles avec les temps en inter-âge...

**Ces activités permettent aux enfants de faire d'autres expérimentations, d'autres découvertes :** dessin, peinture, jeux de société, manipulation de matière, transvasement, pâte à modeler, atelier cuisine...



Des **ateliers musique** avec une intervenante extérieure ont lieu une fois par mois.







Le concept de motricité libre : un concept important dès le plus jeune âge.

L'équipe suit les grands principes de **motricité libre de l'enfant**, à savoir **respecter son rythme de développement moteur**, et mettre à sa disposition un espace adapté, et suffisamment riche pour lui permettre de favoriser son **développement libre et spontané**.

*Par exemple, Les bébés sont installés au sol, sur des tapis. Leur rythme de développement physiologique est respecté : l'équipe n'installe pas en position assise un enfant qui n'est pas encore en capacité de s'asseoir seul.*

**Ce respect du rythme individuel est primordial pour le développement harmonieux du corps**, évitant les tensions musculaires qui seraient induites par une position non physiologique. Elle permet à l'enfant **d'acquérir à son rythme et par lui-même la maîtrise de son corps** qui est importante pour sa **sécurité physique** et le **développement de la confiance en soi**.



L'enfant s'exerce spontanément, et acquière par lui-même et à son rythme ce qui lui servira tout au long de sa vie.

**La motricité libre participe au développement de la sécurité affective**, l'enfant n'étant pas installé dans une position dont il n'est pas en capacité de se sortir, qui peut être source de chute, ni dans une position qu'il ne saura pas reprendre de lui-même ensuite, qui pourrait être source de peur de mal être ou de frustration. A l'inverse, l'enfant sera fier de ce qu'il va réussir à faire de lui-même.



## L'utilisation de l'espace extérieur



La crèche dispose d'un **espace extérieur adapté**, avec une partie de sol mou, et une zone en herbe.

Les enfants ont à leur disposition plusieurs structures pour **grimper**, mais également des **porteurs** (voitures, tricycles...), des **ballons**, et d'autres jouets.

Les professionnels adaptent la durée de sortie en fonction des conditions climatiques.

L'été, des activités manuelles ou des jeux sur tables peuvent également y être proposés.

L'espace extérieur  
fait partie  
intégrante de la  
crèche et est utilisé  
toute l'année



Le jardin dispose également d'un petit **espace potager** très apprécié des enfants. L'occasion de mettre les mains dans la terre pour planter les graines, arroser, observer la croissance des plantes, récolter et parfois même goûter !



## La collation

Une collation est proposée aux enfants en début de matinée. L'équipe propose aux enfants de l'eau et généralement des fruits, frais ou secs pour éviter les « petit creux » de milieu de matinée.

C'est un **moment convivial** où les professionnels et les enfants se **disent bonjour avec une petite comptine rituelle**, puis des chansons variées.

## Le repas/Goûters

Les repas sont élaborés par un traiteur et livrés en liaison froide. Ils sont remis en température par la maîtresse de maison dans les respects des normes HACCP. Ils sont composés pour les plus grands d'une entrée, d'un plat chaud (protéines + légumes + féculents), ainsi que d'un laitage et un dessert.



Les repas des bébés sont adaptés au rythme alimentaire de chacun avec des textures et des aliments adaptés. **L'évolution alimentaire des enfants à la crèche suit ce qui est fait à la maison : le dialogue parents-professionnels est indispensable** afin d'assurer cette continuité entre la maison et la crèche.

Le repas est un moment convivial de partage et d'échange

Les repas proposés prennent en compte les allergies. Des repas sans viandes sont également proposés.

En aucun cas un enfant ne sera forcé à manger, le professionnel incite l'enfant à goûter mais veille surtout à ce que **le repas reste avant tout un plaisir pour l'enfant.**

**Dans la section des moyens/grands**, les repas participent à l'intégration des règles, favorisent le lien social et le langage... C'est en effet un moment privilégié pour discuter calmement en petit groupe avec un adulte.

Le repas est aussi l'occasion pour l'enfant d'exercer ses capacités motrices : tenir ses couverts et manger seul, rester assis, mettre sa serviette... Le professionnel est présent pour aider l'enfant et l'accompagner dans ses gestes si besoin. **L'équipe favorise l'autonomie de l'enfant**, en lui permettant de faire certaines choses seul, en fonction des capacités de chacun : l'enfant est invité à se servir seul de certains plats, participe au rangement de la table, se nettoie le visage et les mains avec un gant en fin de repas...





Dans la section des bébés, le repas est pris de façon individuelle avec l'adulte. Dans les bras, le transat, la chaise haute ou un petit siège bas et en fonction de l'évolution de chacun. C'est un moment privilégié avec l'adulte, pendant lequel ce dernier ne s'occupe que de lui.

Petit à petit, l'enfant sera invité à manger sur une petite table en petit groupe (2 à 3 enfants) avec un adulte. Les repas en groupe favorisent l'imitation et participent au développement de l'autonomie et des relations sociales. L'horaire du repas respecte le rythme de chacun. L'équipe suit le désir de l'enfant en matière d'autonomie en le laissant utiliser sa main pour s'alimenter puis en lui proposant la double cuillère quand il est en capacité de se servir de celle-ci.



## Les temps de repos/de sieste

Le sommeil est primordial pour les jeunes enfants. En effet c'est pendant celui-ci qu'est produite l'hormone de croissance, qui participe à la maturation du cerveau avec la mise en place de la mémoire notamment.



Des temps de sieste sont proposés aux enfants durant la journée, en fonction de leurs âges et de leurs rythmes individuels. C'est l'occasion pour l'enfant de faire une pause dans sa journée. La sieste permet de fait à l'enfant de « recharger ses batteries », afin de profiter pleinement des phases d'éveil de sa journée.

La sieste est une réponse au besoin fondamental qu'est le sommeil pour l'enfant.

L'équipe suit au maximum le rythme des enfants dans les limites des contraintes liées à la collectivité. L'échange d'informations avec les familles est très important pour comprendre le rythme de l'enfant. L'observation des professionnels est également un outil de compréhension précieux pour l'équipe.

Les plus jeunes sont couchés autant de fois que nécessaire à leur bien-être. Au fur et à mesure que l'enfant grandit, son temps de sommeil pendant la journée diminue, pour arriver à une sieste unique en début d'après-midi.

C'est un moment repère pour l'enfant, qui lui permet de savoir se situer dans le temps et savoir où il est dans sa journée. C'est un temps « rien que pour lui », pour se détendre, penser à ce qu'il a vécu lors de ses temps d'éveil... Dans la mesure du possible, l'enfant dort toujours à la même place dans les dortoirs.

En dehors des temps de sieste, l'équipe a mis en place un « coin calme », avec des fauteuils et des livres. Cet espace est accessible aux enfants qui souhaitent se reposer un moment quand il en ressent le besoin dans la journée. L'équipe propose également aux enfants de s'y installer en fonction de ses observations quotidiennes, et y propose des moments de lecture par exemple.

## La place du doudou et de la sucette



**Le doudou est un objet transitionnel, qui fait le lien entre la maison et la crèche.** Il est un objet personnel choisi par l'enfant, et apporté de la maison. C'est un repère familier dans la structure.

Dans cette logique, **il est à disposition de l'enfant** afin qu'il puisse l'aider à se rassurer, à trouver du réconfort si besoin. Chaque enfant dispose d'un casier de rangement dans la salle de vie pour pouvoir l'y ranger, mais aussi venir le chercher quand il le souhaite. Les professionnels incitent l'enfant à le poser pour jouer. Au fur et à mesure que l'enfant grandira et se sentira en sécurité, il le posera de lui-même pour s'ouvrir aux autres et découvrir davantage son environnement.

Pour des raisons d'hygiène, les sucettes sont accrochées à un tableau et non accessibles aux enfants directement. Cependant ils peuvent la demander quand ils en ont besoin. L'équipe encourage les enfants à la poser à nouveau après un moment, pour aller jouer ou participer à une activité.

La succion est un besoin plus ou moins marqué en fonction des enfants ; la sucette ou le pouce aide l'enfant à s'apaiser lorsqu'il est fatigué, ou rencontre une difficulté émotionnelle. Ce besoin tend à disparaître au fur et à mesure que l'enfant grandit.

## Les temps de soin

Les temps de change et de soin permettent à l'enfant d'être propre et de se sentir bien durant son temps d'accueil à la crèche. Mais il est aussi **un temps privilégié avec l'adulte** pour échanger, communiquer... En, ce sens, ce temps est une activité à part entière et importante, puisqu'elle lui permet d'acquérir de nouvelles habilités et de développer son autonomie.

Le professionnel permet à l'enfant d'être acteur du temps de soin : **Le professionnel prend le temps d'expliquer, de verbaliser ses gestes** : l'enfant peut ainsi **prévoir** et anticiper les soins, ne pas être surpris et pourra participer selon ses capacités : Le bébé est encouragé à tendre son bras lors de l'habillage/déshabillage, à s'allonger sur le tapis, puis à enlever ses chaussettes... Il apprendra progressivement à enlever seul sa couche, la jeter à la poubelle, se nettoyer, ranger ses vêtements, aller sur les wc...

Afin de favoriser cette autonomie, lorsque l'équipe sent l'enfant prêt, et qu'il montre l'envie de participer davantage au temps de soin, les changes d'urine se font debout, au sol.





Permettre à l'enfant de faire seul, c'est lui rendre la maîtrise de son corps, lui donner l'occasion de faire les choses par lui-même et surtout pour lui-

### L'acquisition de la propreté :



Il y a deux aspects indispensables à cette acquisition : **Un aspect physiologique**, l'enfant doit être en capacité de maîtriser ses sphincters afin de gérer la retenue puis l'expulsion des urines et des selles. Mais également **un aspect affectif**. L'enfant doit avoir envie, envie de s'intéresser à cette acquisition-là. Cela **varie en fonction des enfants**. Il est important de ne pas les brusquer et de suivre leurs évolutions individuelles. A la crèche, nous proposons aux enfants d'aller sur le pot ou les WC lors des changes, mais ne leur imposons jamais. **L'acquisition de la propreté ne doit pas devenir un enjeu affectif entre l'enfant et les adultes, il doit suivre le désir de l'enfant de grandir.**

## Développement du langage

Favoriser le développement du langage et un axe important du travail au sein de la crèche. Même si celui-ci se travaille et s'expérimente tout le long de la journée, en toutes situations, certains moments cibles davantage son développement.

Chaque matin, les enfants se disent bonjour en chanson. L'équipe encourage les enfants à énumérer les prénoms des enfants et des professionnels présents. S'en suit un temps chansons/comptines, auxquels les enfants participent avec plaisir et entrain, chacun avec son envie et ses capacités du moment : chanter, taper dans les mains, faire les gestes associés...



Des livres sont également lus à plusieurs moments de la journée. Et comme à tout âge, il y a des « best-seller » : Les enfants aiment retrouver des histoires qu'ils connaissent, car ils peuvent anticiper et s'amuse même parfois à dire les phrases avant même que nous les lisions !

### La langue enrichie par les signes

Une partie de l'équipe de Gavroche a suivi une formation de **langage signé à destination des jeunes enfants**. Cette approche permet à l'enfant n'ayant pas encore acquis le langage verbale de communiquer et d'exprimer ses besoins : **les enfants sont en capacité d'exprimer leurs besoins bien souvent avant de savoir parler.**

**Le signe vient en complément de la langue orale** : le signe souligne ce qui est dit. C'est donc **un outil complémentaire à disposition des enfants pour favoriser la communication**. Certains s'en saisissent, d'autres non. Ils l'abandonneront petit à petit lorsqu'ils commenceront à parler.



## L'accueil de l'enfant porteur de handicap ou atteint d'une maladie Chronique

*"Les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. "*

La crèche permet à tous de pouvoir évoluer au sein d'un groupe de pairs, et de vivre des expériences variées. Elle n'est pas un lieu thérapeutique, mais **un lieu de vie et de rencontre** où l'enfant a avant tout une place d'enfant.

Au-delà du handicap ou de la maladie chronique, **la crèche est avant tout l'accueil de tous les enfants, dans leur diversité** et dans la richesse qu'elle induit.

La richesse des **rencontres** avec d'autres enfants. Apprendre et découvrir au contact des autres. Cette relation permet l'échange, dans les deux sens et **permet à chacun de grandir**, dans un esprit **d'ouverture** et de **bienveillance** vis-à-vis de ses pairs.

Permettre à son enfant de vivre d'autres expériences, c'est lui apprendre à se séparer. Mais c'est aussi avoir, en tant que parents, la **possibilité de concilier l'accompagnement de son enfant, avec sa vie professionnelle, et prendre du temps pour soi**, pour son organisation quotidienne, ou pour la fratrie.

Aussi, pour apporter une aide et un soutien supplémentaire aux équipes, la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné a nommé un agent « **Réfèrent santé et accueil inclusif** ». Cette personne est une ressource en matière d'informations, de démarches ou d'apports de solutions pratiques sur le terrain.

### La place des parents au sein du multi accueil Gavroche

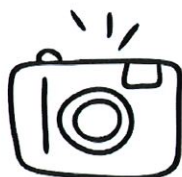
Au quotidien, l'équipe a fait le choix d'accueillir les familles chacune à leur tour. **Cet accueil, très individuel permet de prendre un temps avec chaque famille, pour échanger les informations importantes** pour la continuité de soin et d'accueil de l'enfant. Cette configuration permet la confidentialité des échanges.

Tout au long de l'année, les parents sont invités à participer à la vie de la structure en participant aux temps festifs proposés :

- Spectacles
- Ateliers des semaines de la parentalité et de la petite enfance
- Fête de fin d'année
- Etc...



Ces temps sont l'occasion pour les parents de **partager un moment avec leur enfant** au sein de la structure, mais ils sont également des **moments de partage avec l'équipe** et l'occasion de **s'immerger un peu dans le quotidien de la crèche**.



Un **blog** et un **espace photo sécurisé** (accessible par un code) sont régulièrement mis à jour. L'espace photo permet à l'équipe de **partager avec les familles** les photos prises lors des **temps d'activité**, mais aussi des instants de **vie quotidienne à la crèche**.

## La formation professionnelle et l'accueil de stagiaires

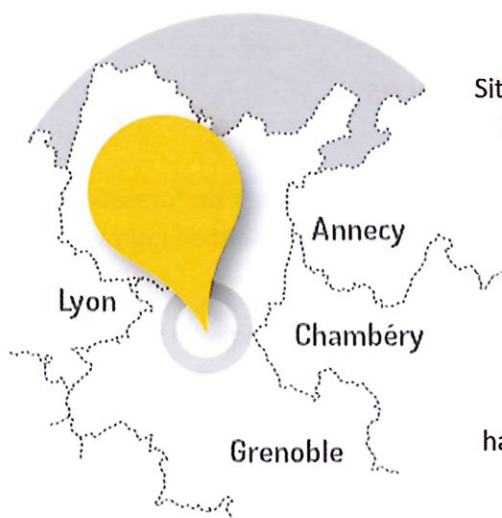
Les professionnels du multi accueil suivent régulièrement des **formations**. Il peut s'agir de formation individuelle sur des thèmes spécifiques en lien à l'accueil du jeune enfant, mais également de journées de formation collective.

L'équipe complète participe tout au long de l'année à des séances d'analyse de la pratique. Il s'agit de temps d'échange autour des pratiques professionnelles et des éventuelles difficultés rencontrées. Cette mise en réflexion, supervisée par un tiers (actuellement une psychologue) permet d'avancer et de viser toujours l'amélioration du travail au quotidien, auprès des enfants et des familles.

Le multi accueil Gavroche s'implique également dans la **formation des futurs professionnels petite-enfance en accueillant des stagiaires**, issus de différent cursus de formation : du stage de découverte du milieu professionnel au stage d'élève en cours de formation professionnelle petite enfance.

# PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

## Le contexte local de la crèche



Située en Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le Département de l'Isère, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné bénéficie d'un emplacement géographique privilégié au carrefour des grandes métropoles.

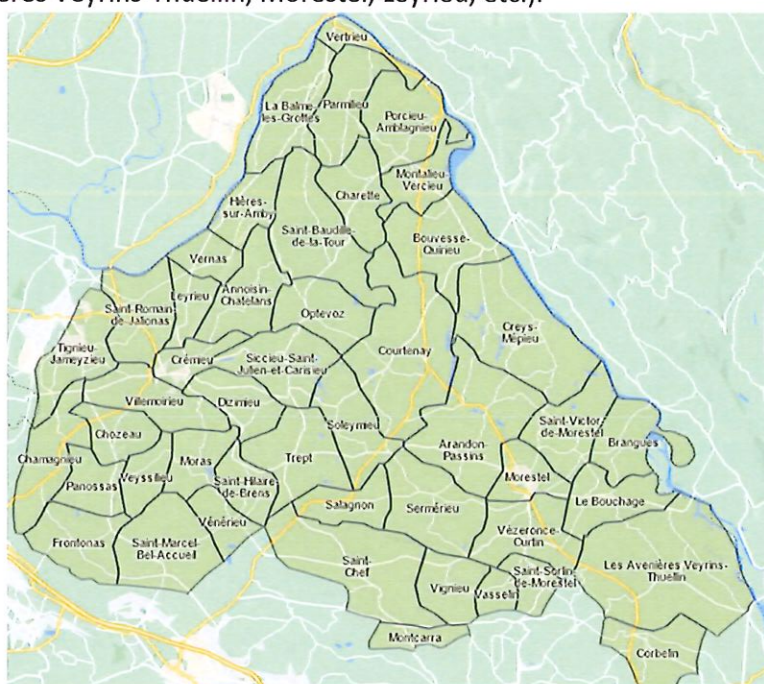
Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 suite à la fusion des communautés de communes de l'Isle Crémieu, des Balmes Dauphinoises et du Pays des Couleurs, elle compte 47 communes et plus de 76 630 habitants (données 2021).

Parmi eux, le territoire accueille 13 483 familles avec enfants, soit 43% des ménages ; il compte près de 800 naissances en 2019 (INSEE), et environ 2000 enfants de moins de 3 ans en 2020.

Aussi, les 40-55 ans représentent une part importante de la population. Cela caractérise le territoire par la présence de famille avec des jeunes enfants.

Enfin, la part des familles monoparentales a tendance à augmenter de façon générale et en particulier sur plusieurs secteurs (ex : les Avenières Veyrins-Thuellin, Morestel, Leyrieu, etc.).

Globalement, le territoire des Balcons est un territoire en mouvement positif : les résidences principales évoluent bien plus que le niveau national, la taille des ménages diminue moins vite, la dynamique des nouveaux arrivants est très supérieure au niveau national. Cependant, des données locales pondèrent cette tendance, qui s'inverse dans quelques communes (ex : Crémieu, Chozeau).



La communauté de communes est compétente en matière de petite enfance pour l'ensemble des communes du territoire depuis janvier 2019.

Elle dispose de solutions d'accueil des jeunes enfants individuel et collectif :

- 9 crèches, 1 micro-crèche, 1 halte-garderie itinérante
- 3 relais petite enfance

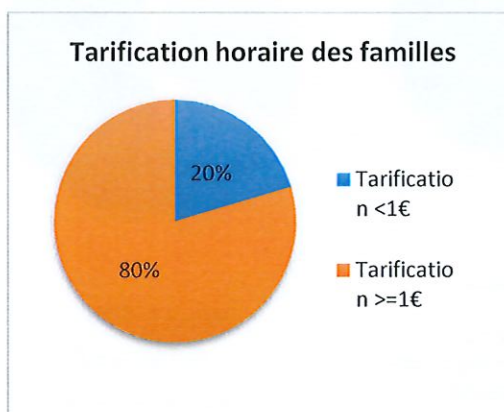
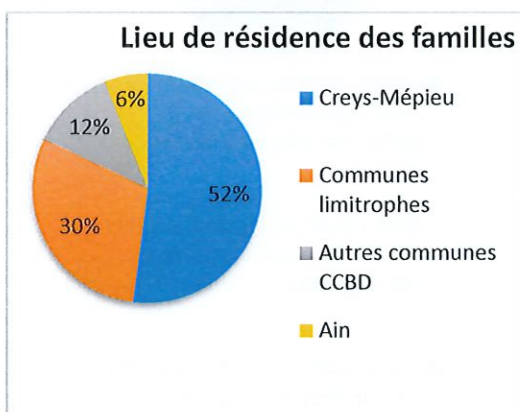
Au total, l'accueil collectif public représente un volume de 255 places, et l'accueil individuel est assuré par plus de 520 assistants maternels, soit environ 1400 places.

Cela représente un taux de couverture de 69.9% (2020), soit conforme au taux départemental (70.7%), et supérieur au taux national (59.8%).

La politique petite enfance- enfance se veut ambitieuse et innovante pour les enfants du territoire et intègre un accompagnement des familles pour concilier les différents temps du quotidien.

Creys-Mépieu compte 1503 habitants en 2017, un chiffre en légère baisse (-0.15%) par rapport à 2012. Les 40-65 ans représente 37 % des habitants de la commune, et les moins de 15 ans 22% : En 2017, la commune compte 326 enfants de moins de 15 ans dont 74 de moins de 5 ans.

Les besoins et demandes des familles (données 2021)



En 2021, une majorité des enfants qui ont fréquentés les structures habitaient sur la communes. Seulement 6 % d'entre eux vivent hors communauté de communes, dans l'Ain.

### Les modalités d'accès à toutes les familles

La structure dispose d'un agrément modulé : 15 places de 7h30 à 8h30, puis 26 places de 8h30 à 17h et de nouveau 15 places de 17h à 18h30 (18h les vendredi). **La crèche a une amplitude journalière d'ouverture de 11h du lundi au jeudi (7h30-18h30) et 10.5 heures le vendredi (7h30-18h).**

La structure propose de l'accueil régulier, occasionnel, ou d'urgence quelle que soit la situation familiale. **L'admission des enfants en contrat régulier se fait via une commission** qui a lieu en début de printemps pour un accueil à partir du mois de septembre et courant octobre pour un accueil à partir du mois de janvier. Les dossiers sont étudiés de façon anonyme, et les places attribuées, via un système de points octroyés en fonction de critères sociaux.

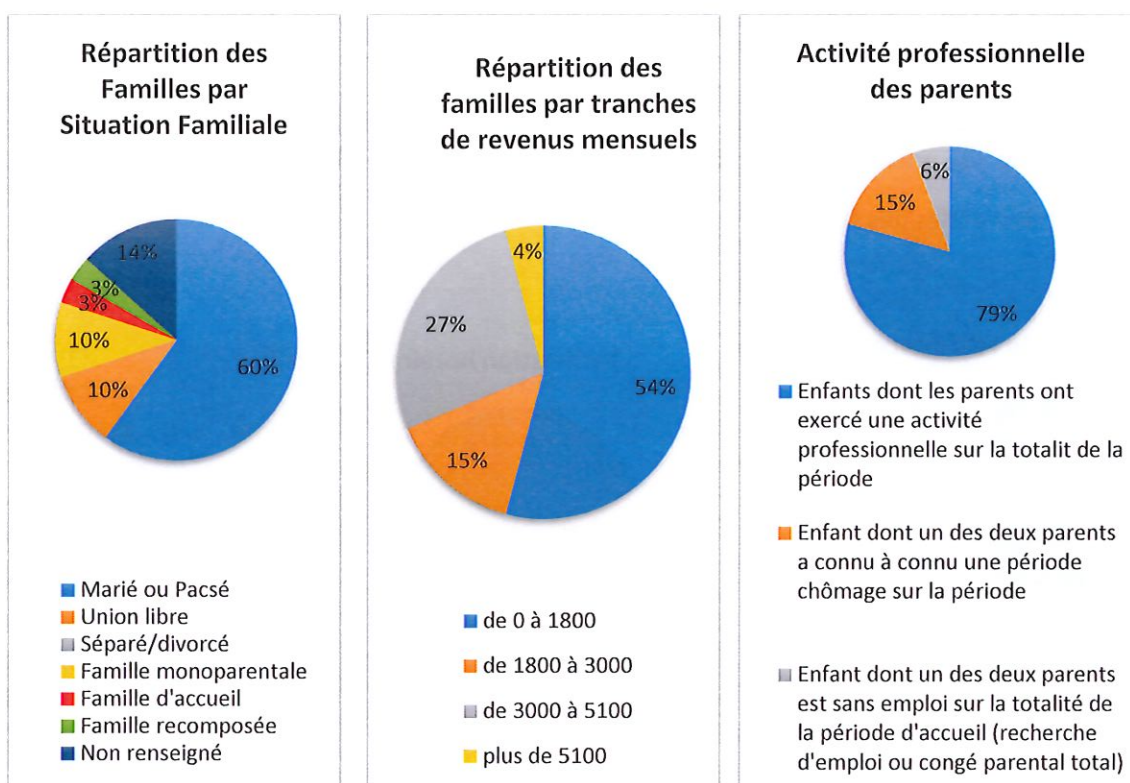
Les habitants de la communauté de communes sont prioritaires, mais l'accueil de familles hors territoire est possible s'il reste des places disponibles. Une majoration de tarif de 10% est néanmoins appliquée.

Par ailleurs, des contrats d'accueils occasionnels sont établis en cours de périodes selon les demandes et les places disponibles.

Un accueil d'urgence est également possible pour une durée limitée (2 mois maximum) afin de répondre à un besoin imprévisible et soudain des familles.

La crèche accueille les enfants porteurs de handicap ou atteints de maladies chroniques, en mettant en place des PAI, projet d'accueil individualisés, quand cela est nécessaire. Cela permet d'adapter au mieux l'accueil proposé à ces enfants ayant parfois des besoins spécifiques et aux besoins de leur famille.

### Typologie des familles accueillies en 2021



### La place des parents

#### La crèche propose plusieurs événements à destination des familles au cours de l'année :

**Quinzaine de la parentalité et/ou semaine de la petite enfance.** Pendant ces périodes, des ateliers sont ouverts aux parents qui souhaitent venir partager un temps avec leur enfants au sein de la crèche et découvrir de l'intérieur la vie de la structure : activités manuelles, ateliers motricité ou sensoriel, participation à des temps animés par des intervenants extérieurs, café des parents etc.

Des **temps festifs** sont également organisés au cours de l'année. Généralement un en fin d'année, en décembre et un second avant les congés d'été, en juin. L'objectif est de partager, enfants, parents et équipe un temps conviviale. Le format et l'horaire varie selon les années : en matinée ou fin de journée, spectacle, animations, moment simple d'échange autour d'un goûter partagé etc.

Les **parents** sont également invités à participer, selon leur envie et leur disponibilité à des sorties balades ou pic-nic.

Des supports de communications ont également été pensés pour permettre à l'équipe de partager le quotidien des enfants avec les familles et inversement :

- **Un blog photos sécurisé** permet aux familles qui en ont donnés l'autorisation de consulter régulièrement les photos des enfants prises à la crèche sur les temps d'activités et de vie quotidienne. Cet outils permet à l'équipe de partager en images le quotidien des enfants à la crèche.
- **Une gazette** est également éditée chaque trimestre pour partager avec les familles les évènements qui ont eu lieu à la crèche sur chaque période : animation, activité, anniversaire, arrivée ou départ d'enfants etc.
- **Un livre des familles** a été créée et est remis à jour régulièrement, afin que les familles puissent partager, si elles le souhaitent, des photos de familles avec les autres enfants de la structure. Ce livre album photo est à la fois un objet de réconfort pour les enfants, et un support qui favorise le langage et le partage entre pairs.

### Le travail en réseau (partenaires & institutions)

La crèche travaille en collaboration avec des acteurs locaux.

- **La bibliothèque de Creys**, propose des animations contes chaque mois à la crèche, animés par une bénévole.
- Des temps d'activité en commun avec le groupe des plus petits du **centre de loisir** sont proposés
- Des échanges entre les **professeurs des écoles de la maternelle** de Creys-Mépieu et les professionnels de la crèches ont lieu sur la fin d'année scolaire afin d'échanger à propos des enfants qui vont à l'école en septembre.

### Développement durable

La politique petite enfance- enfance se veut ambitieuse et innovante pour les enfants du territoire et intègre un accompagnement des familles pour concilier les différents temps du quotidien.

Elle se décline en 3 axes répondant aux objectifs dont celui-ci : permettre aux enfants et à leur famille de découvrir leur territoire :

→ Protéger la nature et l'environnement en (re)découvrant son territoire, protégeant la nature, développant une culture scientifique écoresponsable ;

→ Contribuer aux citoyens de demain en développant des actions de solidarité, de citoyenneté, en étant acteur de ses loisirs et en développant le vivre ensemble, les temps avec les familles, l'intergénérationnel.

Aussi, le développement durable se veut être le fil conducteur de nos actions et projets, depuis l'achat des petites fournitures, en passant par la sensibilisation des enfants et leurs familles à la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, jusqu'à l'entretien et la rénovation du bâtiment écoresponsable et durable.

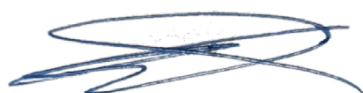
D'ailleurs à ce titre, nous fabriquons et utilisons désormais des produits « doux » au quotidien pour l'entretien de la structure afin de réduire l'impact environnemental et préserver la santé des usagers (savon noir, vinaigre blanc ...).

En outre, la crèche Gavroche fait appel à un prestataire repas qui propose dans ses menus une partie de produits issus de l'agriculture biologique et travaille à la disparition des déchets plastique.

Réduction des déchets avec par exemple l'utilisation de sur chaussures lavables et réflexion sur l'usage d'essuie main lavables.

De plus, la structure souhaite éveiller les enfants à la nature et les sensibiliser au respect de celle-ci :

- Les enfants profitent quotidiennement de la cour de la crèche, aménagée d'un sol souple et d'une partie herbeuse.
- La structure est équipée de 4 carrés potagers, qui permettent aux enfants de pratiquer de **petites activités jardinage** : semer, arroser régulièrement, observer l'évolution des plantes et même récolter et déguster (tomates cerises, radis, laitue, ciboulette)
- L'implantation de la structure permet également aux enfants de sortir facilement faire des **balades en forêt, sorties riches de découverte et d'observation** : végétaux, traces d'animaux, insectes etc.



**Multi accueil Gavroche**  
**BALCONS DU DAUPHINE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
50 A rue Joseph Desvignes  
38510 CREYS MEPIEU  
Tél : 04.74.97.70.44  
gavroche@balconsdudauphine.fr

La vice-présidente  
Nora Chebbi

